

D'un même élan, Mauro Nanini quitte le PDC et l'exécutif de Cressier

Pour avoir décidé de s'apparenter avec l'UDC pour les élections cantonales, le PDC neuchâtelais perd un de ses poids lourds. Mauro Nanini quitte, du même coup, le Conseil communal de Cressier.

JEAN-MICHEL PAUCHARD

Depuis la mi-décembre, Mauro Nanini n'est plus membre du Parti démocrate-chrétien neuchâtelais (PDC), ni du Conseil communal de Cressier, où il avait été réélu sans problème au printemps dernier. Figure chaleureuse et remuante de l'Entre-deux-Lacs, le Cressiaquois explique pourquoi il a décidé de redevenir «un simple citoyen».

Mauro Nanini, qu'est-ce qui vous a conduit à quitter le PDC deux ans après avoir démissionné du Parti radical?

C'est la même raison: le PDC a décidé de s'apparenter

avec l'extrême droite (réd: l'UDC) pour les élections cantonales de 2009, comme les radicaux avaient décidé de le faire il y a deux ans pour les élections fédérales.

Mais cet apparentement aurait pu vous offrir une place au Grand Conseil...

Oui, peut-être. En tout cas, il pourrait permettre au PDC de faire siéger un ou deux des siens au parlement cantonal. Mais nous ne connaissons pas le prix à payer pour cette «conquête». Personnellement, je préfère m'en tenir à mes valeurs et à celles de ma famille. Il me suffit de penser à mon père, arrivé en Suisse à une époque où il n'était guère facile de se faire accepter quand on portait un nom se terminant par «i».

Auriez-vous pu accepter apparemment avec le seul Parti libéral-radical?

Oui, bien sûr. J'ai quand même fait la première partie de mon parcours politique avec les radicaux.

Vous démissionnez également du Conseil communal de Cressier, et ce à cause d'une décision du PDC cantonal. N'est-ce pas exagéré?

Il est vrai que j'aurais pu continuer à y siéger en tant qu'indépendant. Mais j'ai déjà utilisé ce joker lorsque j'ai quitté le PRD à fin 2006. Démissionner deux fois d'un parti en deux ans entame fortement ma crédibilité. Ce n'est pas bon pour l'image; donc, à



MAURO NANINI «Je préfère m'en tenir à mes valeurs et à celles de ma famille.»

(ARCHIVES GUILLAUME PERPET)

mes yeux, ce n'est pas bon pour Cressier.

Les électeurs qui vous ont accordé un nouveau mandat au Conseil communal ne vont-ils pas être déçus?

Les gens qui m'ont choisi pour faire avancer le village et défendre la région pourraient éprouver un tel sentiment. D'un autre côté, ce départ de l'exécutif démontre ma rectitude dans les choix que j'opère. Or, c'est sans doute aussi pour elle que beaucoup de citoyens m'ont réélu en avril.

Vous mettez donc un terme à votre carrière politique?

On peut le dire comme ça. Politiquement, je me repose au moins jusqu'au 5 avril. Il faut bien voir que mes activités politiques ou assimilées me prenaient quatre soirs par semaine. Là, je vais pouvoir un peu retrouver ma famille.

Vous semblez pourtant trop intéressé par la chose publique pour vous en écarter totalement.

Il est vrai que je resterai membre du Comité des citoyens contre la centrale à gaz de Cornaux et de l'Association de développement de Cressier. Et je ne me généralise pas pour prendre position sur les thèmes qui me sont chers. /JMP

«J'aurais pu continuer à siéger au Conseil communal en tant qu'indépendant. Mais j'ai déjà utilisé ce joker lorsque j'ai quitté le PRD à fin 2006»

Mauro Nanini

François Pahud «surpris»

Président des démocrate-chrétiens neuchâtelais, François Pahud dit que la démission de Mauro Nanini l'a «surpris», mais que, bien entendu, il la «respecte». Pour l'expliquer, il met en avant la «surcharge de travail» de l'ex-conseiller communal cressiaquois, davantage que le choix du PDC de s'apparenter avec le reste de la droite, donc l'UDC, pour les prochaines élections au Grand Conseil. Ce choix ne serait que «la goutte qui a fait déborder le vase».

François Pahud regrette manifestement le départ d'un membre «apprécié» et à qui sa «personnalité» a donné un deuxième mandat à l'exécutif d'un village où le PDC n'est pas implanté. «Mais», ajoute-t-il, «je ne suis pas sûr que nous perdions beaucoup de voix pour le Grand Conseil. Ne serait-ce dans la mesure où il n'était pas du tout certain que Mauro Nanini y briguerait un siège.» /jmp